



## Comment ne plus être responsable des dettes de mon mari

Par **DEBREU**, le **13/03/2008** à **17:56**

bonjour a vous

je suis mariee sous le regime de la commaute universelle.

mon mari ne cesse depuis que je le connais 15 ans de faire des depenses inconsiderées, d avoir des découverts, qu'il couvre par des revolving, sans m en parler sans mon accord ni signature.

il y a 3 ans nous etions face au mur surendettes, nous avons du trouver une banque qui rachete tous les credits...

mais cela recommence a present.. en fait n a jamais cesse les comptes sont tjrs a decouvert.. encore ce mois ci ...

j ai apporte en plus de ma pension d invalidite 950 e mois depuis 15 ans beaucoup d argent pour restaurer la maison que nous avons achete il y a plus de 10 ans (et qui n est pas terminee)

mais quand j ai le malheur de lui parler argent ou lui reprocher son incapacite a gerer cela provoque des heurts, de la violence verbale ou pire

je suis soignee pour depressions succesives..et hospitalisations  
je ne supporte pas les decouverts et la facon donc il me traite (sans temoins)  
je suis sa femme de menage sa mere mais pas sa femme..

j ai demande le divorce 2 fois, mais pas ete jusqu au boutj etais chez un homme mais qui me posait d autres problemes..

comment pourrai je partir avec quoi ?.. si je dois payer la moitie des dettes? que me restera t il pour vivre ??

je n ai qu une envie que la maison soit vendue,'la restauration n est pas terminee) et le terrain une jungle ..lui ne veut pas la vendre

partir loin d ici au soleil... et revivre.. depuis 15 ans je ne suis plus moi meme

je ne suis pas normande et connais tres peu de gens ici.

je pourrai tenter de retrouver du travail saisonnier.. ou autre (une de mes vieille amie vient de m en parler)  
et le soleil change tout.

mais pour l instant je suis dans une impasse complete..

merci de me dire ce que je peux faire

je voulais déposer un dossier de surdendettement (il a hurler au telephone)

et certaines personnes disent qu ensuite on a plus droit au chequier a la cb ni credit...?

merci de votre attention et reponse

VIVIANE DEBREU

i

Par **jeetendra**, le **14/03/2008** à **10:40**

bonjours, pour les injustices que vous vivez saisissez sans tarder le juge aux affaires familiales [fluo]pour le motif de mise en peril des intêrêts de la famille[fluo] surtout que votre époux va trop loin en terme de dépenses irréfléchies et que ça risque de vous tomber dessus étant marié sous le régime de la communauté universelle, le recours à un avocat n'est pas obligatoire mais vous pouvez demander à être assisté d'un avocat dans la defense de vos droits matrimoniaux, renseignez vous pour tout ça aupres du greffe de votre tribunal de grande instance, courage, cordialement

Par **BASTIAN**, le **14/09/2008** à **12:06**

Bonjour Viviane

je suis Jean Claude Bastian nous nous sommes connus en 1967 dans l'Ardèche  
vous avez un frère dont le prénom est Gérard.

Au cas où cela correspondrait, me contacter par la messagerie privée de ce forum.

A bientôt peut-être

Par **viviane76**, le **20/10/2009** à **12:03**

Bonjour Jean Claude

je suis surprise de te lire car je ne me souviens pas d'avoir créé un blog et écrit tout ce que  
j'ai écrit.

C'est par Gérard qui vient de me téléphoner, avec lequel j'étais fâchée depuis 3 ans que j'ai su  
que tu m'avais répondu

Oui je suis bien celle dont tu parles..  
et toi que deviens-tu?

es-tu toujours avec Michelle et où vis-tu? as-tu fait des enfants?

Moi je vis à présent à Elbeuf, dans le 76

tu me donner des nouvelles cela me fera plaisir

mon tel 02 35 87 94 57

A bientôt peut-être

viviane